

STOP au brûlage, OUI au compostage et au paillage !

Savez-vous que lorsque vous brûlez 50 kg de déchets végétaux, vous émettez autant de particules fines que si vous parcouriez 14 000 km avec une voiture essence récente ?

(Source : www.atmo-auvergnhonealpes.fr)

Savez-vous comment valoriser vos tailles d'arbres ou arbustes et éviter les allers-retours en déchèterie ?

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse propose **des formations gratuites** pour apprendre à gérer à domicile vos déchets de cuisine mais aussi de jardin ainsi qu'**une subvention pour l'achat d'un broyeur**, neuf ou d'occasion !

Que vous ayez un petit jardin ou un grand champ, vous pouvez choisir le modèle ainsi que la taille du broyeur de végétaux qui vous convient. Les broyeurs de végétaux sont des matériels dont l'utilisation est saisonnière, pensez donc à mutualiser cet achat avec vos voisins ou amis (le montant de la subvention est plus élevé dans le cas d'un achat groupé).

Puis il vous suffit de rassembler les tiges et feuilles coupées et de les faire passer dans la trémie de l'appareil. Une fois bien réduits, ces déchets verts pourront être ajoutés au compost ou étalés sous forme de paillage au jardin.

*Retrouvez tous les renseignements nécessaires sur le site internet de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ou au 04.76.66.65.24. **Attention, la demande de subvention doit être faite avant l'achat du broyeur.***

Savez-vous que lorsque vous jetez dans votre poubelle d'ordures ménagères vos épluchures de légumes et de fruits, vos filtres à café, vos sachets de thé et vos coquilles d'œuf, ceux-ci sont transportés directement jusqu'à l'usine d'incinération de Chambéry ?

Alors que ces déchets sont constitués à 80% d'eau et permettent de réaliser un amendement riche et naturel pour les sols et les végétaux : **le compost !**

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse vous propose **des composteurs individuels** de 400L ou 600L, en bois (Douglas non traité), à un tarif préférentiel. Une participation financière forfaitaire de 25€ est demandée pour les composteurs d'un volume de 400L et de 30€ pour les composteurs d'un volume de 600L.



La recette est simple : un savoureux mélange de déchets de cuisine et de jardin sublimé par une poignée de bactéries, insectes et vers de terre qui viendront naturellement travailler pour vous.

Quelques mois plus tard, vous n'aurez plus qu'à récolter le fruit de votre patience : un compost riche en éléments nutritifs parfait pour votre jardin, votre potager ou vos plantes d'intérieur.

La CCCC propose pour les petits logements sans jardin un outil de réduction des déchets de cuisine autre que le composteur en bois: **le lombricomposteur** (à un tarif préférentiel de 30€).

Le lombricompostage ou vermicompostage est la digestion des déchets organiques de cuisine par nos amis les vers dans un « bac fermé ». Le lombricomposteur peut être installé dans l'appartement, dans le garage ou la cave. Les vers sont sensibles aux coups de froid et de chaleur, il est donc déconseillé de l'installer sur le balcon.

Un lombricomposteur, qu'est-ce-que c'est ?

Un empilement de plusieurs tamis en plastique, avec un fond en forme de cône (pour récupérer les jus) et un couvercle.



Un lombricomposteur, comment ça fonctionne ?

1. on dépose ses déchets de cuisine et du carton dans un premier tamis,
2. les vers préalablement introduits décomposent la matière,
3. on récupère du compost solide et de l'engrais liquide.

Quand un tamis est plein, on pose par-dessus le premier tamis un nouveau tamis qu'on remplit à nouveau de biodéchets...

N'attendez plus, pour avoir plus d'informations ou pour réserver un composteur ou un lombricomposteur : contactez le service déchets au 04.76.66.65.24 ou par mail à m.charron@cc-coeurdechartreuse.fr